



CTMESR du 5 février déclaration liminaire de la FSU

Le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement est, depuis plus de deux mois maintenant, refusé par la grande majorité des salariés qui en exigent le retrait. Après plus deux mois de conflit social, plus de 60 % de l'opinion publique est maintenant favorable au retrait de la réforme. Et ceci malgré toutes les tentatives de diversion dans la communication gouvernementale.

Après avoir choisi une stratégie d'ignorance délibérée des manifestations et des grèves, après avoir, en vain, tenté de jouer la carte du pourrissement de la mobilisation, le gouvernement s'entête en produisant une étude d'impact largement biaisée. Les choix des cas-types et des projections d'évolution des rémunérations, sont d'ailleurs immédiatement contredites par l'annonce d'une poursuite du gel de la valeur du point d'indice.

Le Conseil d'État a rendu un avis des plus sévères, décrivant avec méthode l'imprécision et le flou juridique qui entourent presque toutes les dispositions du projet de loi ou les conditions de leur application.

Pour la FSU, le principe d'enfermer les solidarités intergénérationnelles et entre les salariés dans le carcan de l'austérité ne peut se prévaloir de l'universalité dans le pays des Lumières. Cela contrevient tout simplement à l'intérêt général et au modèle social.

Le gouvernement serait mieux inspiré de retirer son désastreux et consternant projet de réforme et de choisir la seule bonne politique possible : celle de l'apaisement !

La FSU reste déterminée à défendre les conditions de travail, de carrière et de vie du plus grand nombre !

Mais l'actualité est aussi marquée dans notre ministère par les échanges sur la LPPR.

La FSU dénonce la méthode de travail choisie, qui en l'absence de tout document écrit pouvant servir de base de travail objective, permet le développement de rumeurs variées.

La FSU revendique depuis longtemps de donner de la visibilité et des moyens de fonctionnement à la hauteur des objectifs aux laboratoires et acteurs/trices de la recherche. L'idée d'une programmation pluri-annuelle devrait théoriquement permettre d'avancer sur ce point.

Nos revendications concernant les revalorisations pour les corps d'EC ou de C, et l'engagement à hauteur de 1 % du PIB pour la recherche publique doivent être pris en compte de manière urgente. Ces mesures d'amélioration salariales et de financement sont une nécessité tant le décalage avec les rémunérations des corps de même niveaux des autres ministères est flagrant et pour stopper le décrochage de la recherche française au niveau international. Les autres personnels de l'ESR devraient évidemment être concernés eux aussi.

La FSU attend des engagements indiscutables pour mettre fin à l'accroissement de la précarité dans nos milieux. Elle est déjà majeure dans le fonctionnement de nos établissements, tant pour la recherche que pour l'enseignement. Avec les centaines de précaires réunis le week-end dernier à Saint-Denis à l'appel de la coordination des facs et labos en lutte, la FSU réaffirme la nécessité d'un plan massif de titularisation et la création de postes de titulaires en nombre suffisant

Les tenure track et les contrats de projet déclinés pour la recherche, que le ministère envisage de placer dans la LPPR, ne vont pas dans ce sens. Ces propositions augurent au contraire d'un renforcement de la précarité dans la recherche Cette orientation nous paraît inacceptable. LPPR ne doit pas signifier « Loi Pour la Précarité dans la Recherche ».

Enfin, l'enseignement supérieur est en crise dans un très grand nombre d'universités qui ne peuvent faire face à l'augmentation des effectifs alors que des milliers de postes de titulaires ont été gelés depuis plusieurs années. Le refus par le gouvernement de financer le GVT a encore accentué cette situation. Aucune piste de

remédiation dans les discussions autour de la LPPR n'a été présentée. Nous attendons rapidement une véritable programmation budgétaire.

Comme nous l'avons écrit avec d'autres organisations syndicales, la FSU souhaite que des efforts significatifs soient fournis pour une réelle programmation pluriannuelle pour la recherche soutenant un véritable service public de recherche et qui s'appuierait sur :

- la revalorisation des rémunérations ;
- un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires, enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, personnels techniques de bibliothèques et administratifs à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ;
- dès à présent, le dégel de tous les emplois vacants ;
- la fin de la politique de précarisation, en particulier du recours massif aux vacataires, l'ouverture aux vacataires des droits sociaux, et la mise en place d'un plan de titularisation des contractuel·les ;
- une réelle augmentation du financement public de l'ESR : 3 milliards d'€/an pendant 10 ans pour atteindre l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique et 2 % du PIB pour l'enseignement supérieur ;
- une augmentation significative des dotations de base des laboratoires de recherche.

Pour terminer cette déclaration, la FSU souhaite revenir sur les enjeux de revalorisation des carrières et des rémunérations. Elle réaffirme que ceux-ci sont, pour elle, à déconnecter de tout autre sujet dans l'actualité tant ils constituent une question à part entière et depuis longtemps. Y répondre s'inscrit dans une urgence certaine pour répondre aux besoins du service public et à l'attractivité de nos métiers. Toutes les carrières, de tous les personnels et de tous les métiers, doivent être rapidement revalorisées. C'est de mesures générales reconnaissant effectivement les qualifications et l'investissement de tous les personnels dont notre ministère a besoin et qui s'appuient en tant que de besoins sur tous les leviers qui permettent d'améliorer les carrières : revalorisation des grilles de tous les métiers, amélioration des taux de promotion pour permettre des carrières fluides permettant à tous les personnels d'atteindre les échelons sommitaux de leur corps, requalifications massives des filières administrative et technique... ■